

Ville d'Orly : « Préserver l'autonomie des personnes âgées »

Entretien avec
Émilie Prévost,
 directrice des affaires sociales
 et de la petite enfance, Orly,
Charly Fampou Toundji,
 médecin, directeur des centres
 municipaux de santé, Orly.

La Santé en action : Quels dispositifs avez-vous mis en place dans le cadre du projet politique de la ville en faveur des aînés, associant à la fois des dimensions sanitaires et sociales ?

Émilie Prévost et Charly Fampou Toundji : Le contrat local de santé de 2015 met l'accent sur l'amélioration de la prévention et, en particulier, la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Des ateliers d'activité physique sont organisés par le centre communal d'action sociale (CCAS), toute l'année sauf en juillet et août, avec une tarification en fonction du quotient familial. Ils permettent de pratiquer la gym douce, l'aquagym, la marche, le *swiss ball* (travail du corps sur un gros ballon souple). Ces ateliers sont réalisés en partenariat avec l'association Avenir sportif d'Orly, avec des éducateurs sportifs formés à la perte de mobilité ou au handicap liés à l'âge. Il s'agit aussi de préserver l'autonomie psychique, en proposant des ateliers de stimulation de la mémoire et de réflexion, dans une approche ludique qui utilise des jeux de société.

S.A. : Travaillez-vous également en faveur de l'autonomie dans le logement ?

É. P. et C. F. T. : Nous avons commencé à investir ce sujet lors de la Semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) d'octobre 2014, en

partenariat avec la fédération Solidaires pour l'habitat (Soliha¹), en créant un atelier Bien vivre chez soi, portant sur l'adaptation du logement. Lors de cet atelier étaient enseignées quelques astuces : scotcher ses tapis au sol pour éviter les chutes, installer des luminaires détecteurs de mouvement... Un second volet a été lancé en 2016, avec le syndicat intercommunal exploitation valorisation des déchets (Sievd), davantage axé sur le développement durable, afin d'intégrer les personnes âgées dans cette démarche : faire le tri sélectif de ses déchets, utiliser des ampoules basse consommation, réduire le gaspillage alimentaire, etc. Cela a été le point de départ d'une action plus durable, qui a pour objectif d'apporter des aides techniques à la vie quotidienne des aînés. Les professionnels du service d'aide à domicile et de la résidence autonomie ont été formés par des ergothérapeutes de Soliha pour repérer dans le logement des risques – un câble qui traverse le salon – ou des difficultés – par exemple pour ouvrir une bouteille d'eau minérale. On propose alors à la personne d'expérimenter une solution technique adaptée – comme une poignée en silicone, qui permet d'ouvrir sans effort une bouteille – afin qu'elle découvre ce qui lui convient.

S.A. : Quelles actions avez-vous mises en place pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ?

É. P. et C. F. T. : Le CCAS fournit, depuis 2013, un transport de proximité avec un véhicule adapté, conduit par deux chauffeurs formés à l'accompagnement de personnes fragilisées, pouvant avoir du mal à marcher ou à se repérer dans l'espace. Il est disponible pour tout type de déplacement : faire ses courses, se rendre à des activités de loisirs...

Toutefois, nous constatons qu'il est principalement utilisé pour aller aux rendez-vous médicaux. Il favorise donc l'accès aux soins. En 2016, 1 800 trajets ont été effectués, par 120 personnes d'une moyenne d'âge de 80 ans.

Par ailleurs la municipalité a créé des ateliers numériques pour que les personnes âgées puissent acquérir des notions leur permettant de se servir d'ordinateurs, de tablettes ou de Smartphone. Maîtriser les moyens modernes de communication contribue à éviter l'isolement, car les membres d'une même famille sont souvent éclatés géographiquement. Cela permet de garder le contact avec l'entourage, enfants et petits-enfants.

Autre exemple, pour faciliter l'intégration sociale et développer les relations intergénérationnelles, nous avons lancé, fin 2017, une campagne de recrutement de bénévoles sur le dispositif Orly'berté, afin d'aider des personnes âgées ou handicapées à se déplacer. Un autre projet est en réflexion : ce sont des visites de convivialité à domicile pour lutter contre le grand isolement. Certaines personnes n'ont aucune visite, donc aucun échange, pendant une semaine, selon un rapport de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas). Toutefois, la difficulté est d'identifier ces personnes ; il est nécessaire de mener un travail dans les quartiers pour sensibiliser les habitants à être attentifs et à les repérer.

S.A. : Comment prenez-vous en compte la dimension prévention de la santé des aînés ?

É. P. et C. F. T. : L'éducation à la santé passe par une sensibilisation de cette population. Lors de la Semaine bleue d'octobre 2017, nous avons organisé une conférence sur les besoins nutritionnels,

L'ESSENTIEL

▶ **À Orly (Val-de-Marne), le centre communal d'action sociale organise des ateliers d'activité physique et de stimulation de la mémoire au profit des plus de 60 ans.**

▶ **Un véhicule gratuit leur permet de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Une diététicienne constitue les menus des services de restauration accessibles aux plus de 60 ans de la ville.**

▶ **Au-delà de ces exemples, l'objectif de cette ville adhérente du réseau des Villes-santé² de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de favoriser le lien social et le bien-être des aînés sur le territoire communal.**

avec le CCAS et la direction Santé de la ville. Au-delà, l'objectif est de mettre en œuvre, à partir de 2018, une démarche globale dans les deux services de restauration de la ville accessibles aux plus de 60 ans : y fournir des repas non seulement équilibrés, mais aussi adaptés aux besoins des seniors et compatibles avec leur répertoire culinaire. Le quinoa par exemple ne fait pas l'unanimité chez les personnes âgées, il ne fait pas partie de leurs habitudes. Une diététicienne travaille sur les menus pour parvenir à cet objectif. Nous développons un cycle de formation des équipes, pour valoriser la mise à table et faire lien social pendant le repas, afin

d'inciter les aînés à venir. Un système de transport sera également mis en place. D'autre part, nous organisons des actions d'information sur le diabète et sur le cancer, notamment lors d'Octobre rose, à cette occasion nous nous rendons dans les foyers logements. C'est l'opportunité de faire passer des messages sur l'importance du dépistage : même après 65 ans ou 70 ans, les femmes doivent continuer à consulter un gynécologue. Une convention entre la ville et l'établissement d'hébergement pour adultes dépendants (Ehpad) est en cours de signature concernant les soins bucco-dentaires, afin de prévenir les problèmes d'alimentation qui surviennent lorsque la dentition se dégrade. Le centre municipal de santé (CMS) réalisera des prébilans sur place, et un transport sera organisé pour faciliter les déplacements chez le dentiste.

S.A. : Votre plan d'action a-t-il généré – en termes d'amélioration perçue du bien-être ou de la santé – des résultats concrets qui ont pu être évalués ?

Nous ne disposons pas d'un outil de mesure d'impact précis. Nous constatons que les ateliers fonctionnent avec de plus en plus de participants. En 2016, ils ont rassemblé 527 personnes. Ce chiffre est plutôt satisfaisant. Les plus de 60 ans représentant 3 840 concitoyens (sur 22 000 habitants). Le principal frein est de trouver le bon moyen de communication pour attirer durablement ce public et le calendrier le mieux adapté : lancer une action au

moment d'une campagne nationale – comme la Semaine bleue – est plus efficace, car les aînés y sont sensibilisés. Proposer un atelier numérique ne va pas susciter d'emblée un intérêt ; il faut mettre en avant le lien intergénérationnel et familial, comme la possibilité de recevoir des photos de ses petits-enfants, pour que l'atelier trouve un sens auprès de certaines personnes âgées. Faire participer les aînés et les intégrer à la vie de la cité requiert un investissement en temps important de la part de tous nos professionnels. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Réseau associatif au service de l'amélioration de l'habitat. En ligne : <https://www.solihha.fr>
2. Réseau français des Villes-santé de l'OMS. En ligne : www.villes-sante.com

LOON-PLAGE ET BÉTHUNE : ADAPTER LA VILLE AUX SENIORS

De nombreuses villes ont adapté l'environnement et les services aux aînés *via* des contrats locaux de santé et aussi par le biais de bien d'autres dispositifs.

À titre d'exemple parmi les villes adhérentes du réseau des Villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Loon-Plage (Nord), 100 personnes âgées bénéficient chaque jour de repas équilibrés, au foyer restaurant du centre communal d'action sociale (CCAS) et dans le cadre du portage de repas à domicile pour les aînés. Cette

politique favorise une nutrition de qualité pour les aînés. Ils bénéficient ainsi de la même démarche que les 500 enfants qui fréquentent le restaurant scolaire.

À Béthune (Pas-de-Calais), dans un jardin public, une aire de détente « musculation douce » est destinée aux enfants et aux seniors ; cela permet à ces derniers de pratiquer une activité physique modérée – entretien de la mobilité des jambes, bras et épaules – tout en rompant l'isolement. L'implantation des jeux pour enfants à proximité permet en

outre de « bouger ensemble » en toute sécurité : les adultes peuvent se détendre tout en surveillant les jeunes. Un chemin permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Source : *Agir sur les déterminants de la santé. Les actions des Villes-Santé.* Paris : Presses de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), septembre 2015 : 99 p. En ligne : www.presses.ehesp.fr Ouvrage publié en partenariat avec le ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé–Inpes (intégré depuis dans Santé publique France).

Orly

Préserver l'autonomie des personnes âgées